

36ÈME ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

le 23 octobre 2021 au CERM de Martigny

Dès 12h Remise du matériel de vote

Ordre du jour

13h Début de l'AD-FSG

- 1. Bienvenue
- 2. Contrôle des présences
- 3. Finances
 - 3.1 Fixation des cotisations de membres au 1er janvier 2022
 - 3.2 Approbation du budget 2022
- 4. Modifications statutaires
 - 4.1 Révision partielle
- 5. Motions
- 6. Assemblée de la coopérative de la CAS selon ordre du jour séparé
- 7. Rétrospective 2021
- 8. Programme annuel 2022
- 9. Honneurs et nominations
- 10. Divers

Conformément à l'art. 7.2 des Statuts de la FSG, le nombre de représentants est fixé dans le Règlement sur les votes de la FSG.

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

Fabio Corti Béatrice Wertli Président central Directrice